



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 18 décembre 2025

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 10 décembre 2025

Nombre de membres du Conseil métropolitain : 86
Nombre de membres en exercice : 86

Nombre de présents participant au vote : 68
Nombre de procurations : 16

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Monsieur Guillaume RUET	Monsieur Patrick AUDARD
Madame Nathalie KOENDERS	Madame Nuray AKPINAR-ISTIKUAM	Monsieur Léo LACHAMBRE
Monsieur Thierry FALCONNET	Monsieur Laurent GOBET	Monsieur Samuel LONCHAMPT
Monsieur Rémi DETANG	Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Madame Bénédicte PERSON-PICARD
Madame Sladana ZIVKOVIC	Madame Karine HUON-SAVINA	Madame Catherine VICTOR
Monsieur Jean-François DODET	Monsieur Nicolas SCHOUTITH	Monsieur Gérard HERRMANN
Madame Françoise TENENBAUM	Madame Ludmila MONTEIRO	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET
Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Pierre PRIBETICH	Monsieur François SARRON-PILLOT
Monsieur François DESEILLE	Monsieur Jean-Philippe MOREL	Monsieur Patrick CHAPUIS
Monsieur Dominique GRIMPRET	Monsieur Christophe AVENA	Madame Anne PERRIN-LOUVRIER
Madame Danielle JUBAN	Monsieur Marien LOVICH	Monsieur Jean-Marc RETY
Monsieur Jean-Claude GIRARD	Monsieur Christophe BERTHIER	Monsieur Jean-marc GONÇALVES
Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Georges MEZUI	Madame Catherine PAGEAUX
Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Monsieur Emmanuel BICHOT	Monsieur Didier RELOT
Madame Christine MARTIN	Madame Céline RENAUD	Madame Monique BAYARD
Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Laurent BOURGUIGNAT	Madame Catherine GOZZI
Monsieur Nicolas BOURNY	Monsieur Bruno DAVID	Monsieur Philippe SCHMITT
Madame Céline TONOT	Madame Laurence GERBET	Madame Céline RABUT
Madame Nadjoua BELHADEF	Madame Claire VUILLEMIN	Monsieur Frédéric GOULIER
Monsieur Jean-Michel VERPILLOT	Monsieur Olivier MULLER	Monsieur Philippe BELLEVILLE
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Patrice CHATEAU	Madame Noëlle CAMBILLARD
Madame Brigitte POPARD	Madame Delphine BLAYA	Madame Stéphanie GRAYOT-DIRX
	Monsieur Lionel SANCHEZ	Monsieur Stéphane WOYNAROSKI

Membres absents :

Madame Stéphanie MODDE	Madame Claire TOMASELLI pouvoir à Madame Nathalie KOENDERS
Monsieur Patrick BAUDEMENT	Monsieur Denis HAMEAU pouvoir à Madame Danielle JUBAN
	Madame Kildine BATAILLE pouvoir à Madame Ludmila MONTEIRO
	Madame Stéphanie VACHEROT pouvoir à Madame Nadjoua BELHADEF
	Monsieur Massar N'DIAYE pouvoir à Madame Nuray AKPINAR-ISTIKUAM
	Madame Lydie PFANDER-MENY pouvoir à Madame Sladana ZIVKOVIC
	Monsieur Jean-François COURGEY pouvoir à Madame Christine MARTIN
	Madame Caroline JACQUEMARD pouvoir à Madame Claire VUILLEMIN
	Monsieur Stéphane CHEVALIER pouvoir à Monsieur Jean-Philippe MOREL
	Monsieur David HAEGY pouvoir à Monsieur Philippe LEMANCEAU
	Madame Hana WALIDI-ALAOUI pouvoir à Monsieur Léo LACHAMBRE
	Monsieur Gaston FOUCHERES pouvoir à Madame Anne PERRIN-LOUVRIER
	Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY pouvoir à Madame Monique BAYARD
	Madame Isabelle PASTEUR pouvoir à Monsieur Rémi DETANG
	Monsieur Adrien GUENE pouvoir à Madame Noëlle CAMBILLARD
	Monsieur Cyril GAUCHER pouvoir à Monsieur Emmanuel BICHOT

OBJET : ECOLOGIE URBAINE ET SERVICES D'INTERET COLLECTIF**Organisation des Assises européennes de la transition énergétique - Convention de gestion administrative et financière entre Dijon métropole et Dijon Bourgogne Tourisme & Congrès**

Rendez-vous incontournable des acteurs engagés dans la transition énergétique des territoires depuis 1999, les Assises Européennes de la Transition Énergétique (AETE) accueillent chaque année plus de 3000 participants – élus et techniciens des collectivités, scientifiques et experts de la transition écologique, acteurs économiques et associatifs, médias, étudiants – pour 3 jours de débats, d'ateliers, de visites de sites et de rencontres.

Au fil du temps, ces Assises sont devenues tournantes : créées par la Communauté urbaine de Dunkerque, avec le soutien historique de l'ADEME, elles se tiennent toujours annuellement mais en alternance avec d'autres territoires : Bordeaux métropole depuis 2015 et désormais l'Eurométropole de Strasbourg et la Métropole de Dijon, lauréates en 2023 d'un appel à manifestation d'intérêt pour rejoindre le cercle des co-organisateurs de l'événement.

C'est ainsi que Dijon métropole accueillera la 27e édition des Assises européennes de la transition énergétique du 23 au 25 juin 2026, devenant pilote de l'organisation, du fil conducteur de la programmation et du budget de la manifestation.

L'événement, l'un des plus gros rassemblements de France et d'Europe en la matière, se décompose à travers de nombreux temps forts :

- 3 jours pour se rencontrer, partager, s'inspirer et réussir, de manière collective, la transition énergétique des territoires ;
- Des grandes conférences menées par des experts et grands témoins ;
- Un large programme d'ateliers, imaginé en collaboration avec les acteurs européens engagés dans la transition énergétique, pour faire des Assises un véritable laboratoire d'idées et un concentré d'expériences et de solutions concrètes ;
- Des visites thématiques à la découverte des initiatives énergétiques durables mises en oeuvre par Dijon métropole et ses partenaires ;
- Un Village de la Transition (stands) dédié aux échanges entre les congressistes et les principaux partenaires financiers de l'événement ;
- Un programme OFF articulé autour de la Journée mondiale de l'Environnement et incarné dans un événement grand public à Dijon les 4, 5 et 6 juin 2026 pour mettre en discussion et en action la transition énergétique.

La coordination générale annuelle des AETE est assurée par un Secrétariat Permanent émanant du groupement d'intérêt public EcosystèmeD, constitué à Dunkerque pour notamment porter cet événement. C'est ce GIP qui travaille depuis plusieurs mois maintenant avec les élus et les équipes de Dijon métropole pour personnaliser l'événement : celle de la DGD Transition climatique, celle du service Energie, ainsi que le service de la Valorisation des Grands Projets.

Cette prochaine 27e édition se tiendra au Parc des Expositions et des Congrès de Dijon, mais aussi à l'Opéra dont la jauge permettra d'accueillir 2 plénières avec pour chacune plus d'un millier de congressistes attendus.

Le contenu et le déroulement précis de la manifestation sont encore en cours de construction, mais sont déjà arrêtées les orientations suivantes :

→ Un programme sur 3 jours pleins.

2 plénières, 9 conférences, 3 Grands Ateliers, 4 master class, 4 media trainings, 75 ateliers, 50 visites de site, avec plus d'une centaine d'intervenants d'envergure nationale et européenne, tout en ménageant des temps de « réseautage » et d'échanges entre homologues pour faire avancer la transition énergétique des territoires.

→ Le premier grand événement post-électoral dédié à la transition énergétique.

En jour 2 (le mercredi 24 juin), un parcours sur mesure articulé autour de 4 master class sera proposé à tous les élus territoriaux nouvellement installés à l'issue des scrutins municipaux et intercommunaux du printemps 2026.

→ Une mobilisation contre la désinformation climatique.

Une conférence dédiée et plusieurs sessions de media training permettront d'identifier les mécanismes de la désinformation climatique et d'apprendre à mieux les contrer.

→ Une ouverture européenne renforcée.

Les Assises proposeront des analyses sur la géopolitique du marché de l'énergie, des retours d'expérience de grandes métropoles européennes et accueilleront l'un des temps forts de la clôture officielle du projet européen pilote RESPONSE porté par Dijon.

→ Une conférence inédite « Quel vignoble dans une France et une Europe à +4°C ? ».

Une conférence conçue en partenariat avec l'Organisation internationale de la vigne et du vin (OIV) et nourrie des enjeux partagés par Dijon, Bordeaux et Strasbourg, grandes métropoles vitivinicoles, co-organisatrices des Assises aux côtés de Dunkerque.

→ Une soirée de gala à « haute saveur patrimoniale et gastronomique ajoutée ».

À 15 minutes à pied ou en tram du Parc des Expositions et des Congrès, est proposé le mercredi 24 juin un cocktail dînatoire gastronomique à ciel ouvert dans les cours historiques du Palais des ducs de Bourgogne qui abrite le musée des Beaux-Arts de Dijon et sa célèbre salle des Tombeaux.

Côté dépenses, le budget prévisionnel de ces Assises 2026, avec pour objectif fixé par Dijon métropole de ne pas dépasser 1 million d'euros HT, est construit sur 4 grands postes :

- Organisation générale et Programmation : 220 000 euros HT ;
- Logistique générale (aménagement des lieux, transports, signalétique, stands, Programme Off...) : 390 000 euros ;
- Accueil et hospitalité (gestion des inscriptions, plateforme événementielle, déjeuners sur 3 jours, soirée de gala) : 290 000 euros HT ;
- Communication/Presse : 100 000 euros HT

Côté recettes, le budget prévisionnel se décompose en 3 volets :

- Les recettes inscriptions congressistes (300 euros HT les 3 jours par congressiste pour la formule complète la plus vendue), estimées à 15 % du budget d'1 million d'euros considéré ;
- Les grands partenariats privés nationaux, en lien avec le Secrétariat Permanent, estimés à hauteur de 35 % ;
- Le partenariat de l'ADEME, à hauteur de 100 000 euros HT (10 % du budget global) ;
- Les financements apportés par la collectivité hôte, qui se répartissent entre :
 - Des partenariats privés locaux, estimés à hauteur de 12 %
 - Des partenariats publics (tels que celui de la Région Bourgogne-Franche-Comté qui a déjà fait part de soutien à hauteur de 50 000 euros HT), estimés à hauteur de 8 % ;
 - Un apport de Dijon métropole qui a inscrit dans son budget prévisionnel 2026 une somme de 200 000 euros (soit 20 % du budget total) pour pourvoir à l'équilibre du budget d'organisation générale, comme la collectivité s'y était engagée au moment de porter sa candidature à l'accueil de l'événement.

Pour porter ce budget relatif à l'organisation d'un grand congrès, Dijon métropole a souhaité faire appel à l'office de tourisme métropolitain « Dijon Bourgogne Tourisme & Congrès », selon la convention annexée à la présente délibération.

Un Bureau des Congrès a été créé récemment au sein de Dijon Bourgogne Tourisme & Congrès en lien direct avec les objectifs énumérés précédemment et, compte-tenu de sa compétence et son expérience dans l'organisation d'événements en particulier dans le domaine du tourisme d'affaires, Dijon métropole entend lui confier une mission de gestion administrative et financière

relative à l'organisation globale des Assises européennes de la transition énergétique en juin 2026 à Dijon.

Il est ainsi proposé de conclure une convention avec Dijon Bourgogne Tourisme & Congrès, par laquelle celui-ci aura à charge :

- D'assurer la gestion administrative et financière de l'évènement et notamment les relations contractuelles avec les partenaires et prestataires ;
- De fournir les logiciels et plateformes de commercialisation des inscriptions, stands, sponsoring, hébergements et services extérieurs et suivre les relations avec les congressistes, exposants, sponsors, hôtels, services extérieurs, etc. ;
- D'encaisser les recettes billetterie et les subventions publiques et privés auprès des différents partenaires, avec lien permanent avec les services de Dijon métropole et le Secrétariat permanent des Assises (EcosystèmeD) cités ci-avant ;
- De contractualiser avec tous les prestataires nécessaires à l'organisation : location des lieux et espaces de la manifestation, restauration, mise en place de la plate-forme pour la gestion des inscriptions, prestation de transport, etc.

Ces prestations pourront être assurées directement par Dijon Bourgogne & Congrès ou pourront être externalisées pour partie, en particulier via le secrétariat permanent EcosystèmeD, déjà en relation contractuelle avec de nombreux partenaires financiers qui soutiennent les Assises édition après édition.

**Le Conseil,
après en avoir délibéré, décide :**

- **d'approuver** la convention relative à l'organisation des Assises européennes de la transition énergétique DIJON 2026, ci-annexée
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer la convention annexée à la présente délibération et à y apporter, le cas échéant, des modifications de détail ne remettant pas en cause son économie générale
- **de fixer** pour cet événement les tarifs suivants :
 - Journée du Mardi 23 juin 2026: 200 € HT.
Promo "early bird" de la date de mise en vente au 1er juin 2026: 150 € HT
 - Journée du Mercredi 24 juin 2026 sans soirée de Gala : 200 € HT.
Promo "early bird" de la date de mise en vente au 1er juin : 150 € HT
 - Pack Mercredi 24 juin + Jeudi 25 juin 2026 + Soirée de Gala : 300 € HT.
Promo "early bird" de la date de mise en vente au 1er juin 2026: 250 € HT
 - Pack 3 jours : 400 € HT.
Promo "early bird" de la date de mise en vente au 1er juin 2026: 300 € HT
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer tout acte à intervenir pour l'application de ces décisions.

SCRUTIN	POUR : 84	ABSTENTION : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 16 PROCURATION(S)	